

## SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

### IDENTITES, PARCOURS & MEMOIRE • Campagne 2010

Considérant que :

- la diversité des parcours et des patrimoines migratoires a façonné le peuplement et l'histoire de la région,
- les questions de mémoire, d'identités et d'appartenances multiculturelles sont au centre des enjeux d'identification individuelle et collective,

la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Provence Alpes Côte d'Azur ont décidé de soutenir les formes contemporaines artistiques permettant de témoigner et de valoriser les patrimoines et les parcours migratoires, autour du programme

« Identités, Parcours & Mémoire » (IPM).

Une attention particulière sera portée à la mémoire urbaine et aux habitants des quartiers, acteurs de la diversité et de la mémoire collective.

Les projets retenus pourront s'inscrire, le cas échéant, dans la dynamique de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture.

#### **Deux types de soutien :**

Pour apporter un appui aux artistes souhaitant s'engager sur les problématiques « Identités, Parcours & Mémoire », deux types de soutien sont possibles :

- **un soutien à la production** pour aider à la finalisation du projet artistique. Elle doit favoriser la diffusion des créations et/ou leur aboutissement et achèvement (réalisation d'expositions, publications, etc.). L'aide à la production est attribuée aux porteurs de projet.
- **un soutien à la résidence d'artistes** pour permettre aux porteurs de projet de s'assurer la collaboration d'artistes associés de tous les champs artistiques (plasticiens, compositeurs, acteurs, metteurs en scène, écrivains, etc.) afin de formuler un projet et une démarche artistique originale.

#### **Les thèmes d'actions prioritaires :**

- la connaissance des réalités et des expressions des populations issues de l'immigration,
- la valorisation de la mémoire, de l'histoire et des patrimoines culturels migratoires,
- la sensibilisation de la société aux enjeux de la diversité culturelle et du patrimoine commun.

## **1. Les critères d'éligibilité**

---

Peuvent déposer une demande de soutien :

- les personnes morales constituées en association Loi 1901 depuis au moins 24 mois,
- les collectivités locales s'engageant dans la gestion et la justification du projet.

Lors de l'instruction des dossiers, le caractère innovant de la demande sera apprécié sous plusieurs angles : artistique, culturel, patrimonial et pédagogique.

Les projets doivent favoriser la participation de la population et du public, en intégrant des critères intergénérationnels et multiculturels.

Le demandeur doit être détenteur des droits d'auteur relatifs au projet et d'une licence d'entrepreneur de spectacle lorsque le projet concerne du spectacle vivant.

Le demandeur doit être membre d'un ou plusieurs réseaux professionnels identifiés en PACA et/ou des territoires plus larges qui faciliteront la réalisation et la diffusion du projet.

Le projet présenté doit faire preuve d'un plan de communication et de diffusion détaillé et présenter des engagements de diffusion de la part des partenaires du demandeur.

La DRJSCS et la DRAC n'interviendront qu'en complément de financement.

Aucune demande n'est recevable après réalisation du projet, pour sa seule diffusion.

Aucun projet n'est recevable si le demandeur a obtenu un soutien dans le cadre d'IPM 2009.

### **Critères financiers**

La subvention n'est pas accordée à titre général, mais est affectée à un projet défini. Elle ne s'applique pas aux frais de fonctionnement. Les porteurs de projet doivent bénéficier de sources de financement stables et suffisantes pour le fonctionnement de leur structure.

Le plan de financement doit être réaliste et témoigner de la faisabilité et de la garantie de bonne fin du projet (notamment par la capacité de l'opérateur à diversifier ses sources de financement). Une ligne relative à la communication du projet doit être conséquente aux objectifs globaux et de diffusion du projet.

Le projet, dont l'apport en fonds propre du demandeur est inférieur à 10 % du budget du projet, ne sera pas retenu.

## 2. Liste des pièces à fournir

- La lettre de demande précisant l'intitulé du projet, le coût global et le montant du soutien demandé.
- La fiche présentation « Porteur du projet » dûment complétée et signée en original par le responsable juridique.
- La fiche présentation « Structure d'accueil » dans le cas d'une demande de soutien à la « Résidence d'artistes ».
- La dernière version des statuts, la liste des membres du Bureau et du Conseil d'administration, la dernière publication au Journal Officiel.
- La délibération de l'adoption du projet par l'instance décisionnelle pour les associations.
- Le relevé d'identité bancaire ou postal.
- Les comptes financiers du dernier exercice.
- Les fiches projet 1, 2, 3, 4.
- Le budget prévisionnel de l'organisme *avec respect de la nomenclature du plan comptable associatif.*
- Le budget prévisionnel du projet *avec respect de la nomenclature du plan comptable associatif.*
- L'annexe au budget prévisionnel du projet précisant les co-financements déjà acquis.

## 3. Le dépôt du dossier de demande

<b>Nombre d'exemplaires</b>	<b>Versions exigées</b>	<b>✉ A adresser <u>exclusivement</u> à :</b>
3	papier non relié, non agrafé	DRJSCS Paca Secrétariat IPM 17 Rue Pierre Dupré 13417 Marseille cedex 08
1	numérisée CD-Rom ou DVD-Rom	TekniCité, Culture & Développement Mission d'appui IPM 39 Cours Julien 13006 Marseille

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**

## 4. Le calendrier « Identités, Parcours & Mémoire »

Date de lancement : **01/04/2010**  
Date de clôture : **23/04/2010\***  
Commission d'examen : **04/06/2010**

\*cachet de la poste faisant foi ou dossier déposé avant 16h00 aux adresses indiquées ci-dessus.

## 5. Une mission d'appui aux porteurs de projet

Une mission d'appui, TekniCité, Culture & Développement, accompagne les porteurs de projet et apporte un soutien au montage des projets par des conseils professionnels, des repères et des normes pour la diffusion nécessaires à la démarche qualité des productions finies.

Des rendez-vous seront assurés, à compter du **15/04/2010**

par TekniCité, Culture & Développement, 39 Cours Julien - 13006 Marseille  
Contact : ☎ 04 91 24 34 18, e-mail : [ipm@teknicate.com](mailto:ipm@teknicate.com)

## 6. Les obligations des porteurs de projet retenus

---

### ◆ Administrations

Au terme de la réalisation du projet, les porteurs retenus s'engagent à fournir :

- le compte rendu financier et qualitatif et tout document lié au projet,
- le support de sa production en 15 exemplaires.

La DRJSCS Paca et la DRAC Paca se réservent le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie des sommes versées, en cas d'inexécution des obligations de la convention ou d'utilisation des fonds non conforme à leur objet.

### ◆ Communication

L'ensemble des supports de communication concernant le projet retenu devra comporter obligatoirement la mention suivante :

**[Nom du projet]** a été soutenu par la DRJSCS Paca et la DRAC Paca en 2010 dans le cadre du programme « Identités, Parcours & Mémoire ».

Les logos et les chartes graphiques seront communiqués par TekniCité, Culture & Développement.

Les porteurs de projet retenus s'engagent à tenir la DRJSCS Paca, la DRAC Paca et TekniCité, Culture & Développement informés des étapes de mise en œuvre et de diffusion du projet.

### ◆ Site web « Identités, Parcours & Mémoire » : <http://www.heritages-culturels.org/>

Dès la connaissance de l'obtention du soutien financier, les porteurs de projet s'engagent à envoyer les informations (textes, images, sons, vidéos, etc.) nécessaires à la création de leur page sur le site dédié à IPM et sont invités à créer un lien vers cette même adresse, à partir de leur site web, s'ils en possèdent un.

Par ailleurs, les porteurs de projet retenus s'engagent **systematiquement** à communiquer l'actualité de leur production et tout autre document (communiqués et dossiers de presse, affiches, flyers, cartons d'invitation, etc.) pour la mise à jour de leur projet sur le site.

Toutes les informations demandées pour le site web sont à adresser à TekniCité, Culture & Développement (*cf. mission d'appui*).

### ◆ Participation des porteurs de projet aux réunions et échanges

Les porteurs de projet sont invités à participer aux réunions et autres rencontres organisées autour du programme « Identités, Parcours & Mémoire » pour partager leurs expériences, échanger sur les questions relatives liées à la thématique. Une réunion annuelle de bilans et de perspectives réunira les anciens et les nouveaux porteurs de projet.

**Nom complet « Porteur du projet » :**

**Sigle :**

**Statut juridique du « Porteur du projet » :**

**Objet social du « Porteur du projet » (*article des statuts*) :**

N° Siret/Siren obligatoire (1) :

N° de Licence :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

*Adresse de correspondance si différente :*

Code postal :

Ville :



Site(s) web :

Réseaux sociaux web :

### **Responsable Juridique**

Nom :

Prénom :

*J'atteste sur l'honneur que l'organisme est à jour de ses cotisations sociales et fiscales et certifie l'exactitude de l'ensemble des renseignements figurant sur ce document (2)*

Certifié exact, le

à

**Signature du responsable juridique**

(1) Vous devez disposer d'un numéro siret/siren. Il constitue un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro à la direction régionale de l'Insee. La démarche est gratuite.

(2) Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 411-6 et 7 du code pénal.

**Nom complet « Structure d'accueil » :**

N° Siret/Siren obligatoire (1) :

N° de Licence :

Adresse du siège social :

Code postal :                      Ville :

*Adresse de correspondance si différente :*

Code postal :                      Ville :



Nom de la personne relais :



Nom du directeur artistique :



Site(s) web :

Réseaux sociaux web :

- SOUTIEN A LA PRODUCTION  
 SOUTIEN A LA RÉSIDENCE D'ARTISTES

**TITRE :**

- Audiovisuel                       Photographie                       Spectacle vivant  
 Arts plastiques                       Edition littéraire                       Edition radiophonique  
 Autre :

**Précisez si le projet est pluridisciplinaire :**    oui     non

**Formats et supports :**

Nom de l'auteur :



@

*Curriculum vitae (ou références) à fournir*

Nom du directeur artistique :



@

*Curriculum vitae (ou références) à fournir*

Autre(s) intervenant(s) : Nom(s) &amp; Fonction(s)



@


*Curriculum vitae (ou références) à fournir*

Contact Coordination/Communication :

Nom :



@

Coproducteur(s), Nom(s), , @

Montant total du projet

Euros

**Montant du soutien demandé****Euros**

☞ Cette fiche est à renseigner obligatoirement, il vous appartient de joindre une note complémentaire.

Contenu du projet et stratégie d'action par rapport à la thématique « Identités, Parcours & Mémoire » :

Orientation artistique :

Objectifs :

☛ Cette fiche est à renseigner obligatoirement, il vous appartient de joindre une note complémentaire.

## Date de démarrage :

-- / -- /2010

(durée de mise en œuvre) :

Lieux de création :

## Intervenants de l'action :

Nombre Intervenants salariés  dont ETP (équivalent temps)  Nombre Intervenants bénévoles

## Publics visés (type, nombre, âge) :

## Partenaires opérationnels :

(préciser le mode de partenariats : co-portage, mobilisation des publics, prêt de matériel ou d'espaces,...)

## Partenaires financiers :

Territorialité du projet : Région  Département  Commune  Quartier

Département(s) :

Commune(s) :

Quartier(s) :

☛ Cette fiche est à renseigner obligatoirement, il vous appartient de joindre une note complémentaire.

### Evaluation (indicateurs et méthodes d'évaluation prévus) :

Dès la conception du projet, l'évaluation et le diagnostic doivent permettre de vérifier ses objectifs, son impact sur les populations bénéficiaires.

### Moyens de communication & de diffusion

**Communication :** Région  Département  Commune  Quartier

(newsletters via mailing-list, presse,...)

**Diffusion :** Région  Département  Commune  Quartier

(support, format, nombre d'exemplaires,...)

### Caractéristiques techniques :

(support, format, développement spécifique, nombre d'exemplaires prévus,...)

### Nom des diffuseurs et des réseaux :

(joindre les courriers d'engagement des diffuseurs)

**Les charges afférentes aux postes Communication & Diffusion sont à reporter au budget prévisionnel du projet**

## BUDGET PREVISIONNEL DE L'ORGANISME

### Exercice 2010

CHARGES	MONTANT <sup>(2)</sup> EN EUROS	PRODUITS <sup>(1)</sup>	MONTANT <sup>(2)</sup> EN EUROS
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Sous traitance générale		Etat: ( <i>précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)</i> )	
Locations		-	
Entretien et réparation		<b>DRJSCS PACA / DRAC PACA "IPM"</b>	
Assurance		Région(s)	
Documentation		-	
Divers		Département(s)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux ( <i>à détailler</i> )	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Autres recettes ( <i>précisez</i> )	
Rémunération des personnels,			
Charges sociales,		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>		<b>79 - transfert de charges</b>	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	
Secours en nature		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole		Prestations en nature	
		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

**Exercice 2010**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT<sup>(2)</sup> EN EUROS</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT<sup>(2)</sup> EN EUROS</b>
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation (1)</b>	
Autres fournitures		Etat: <i>(précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))</i>	
-		-	
-		-	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		<b>DRJSCS PACA / DRAC PACA "IPM"</b>	
Documentation		Région(s)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Département(s)	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		-	
-		Commune(s)	
-		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux <i>(à détailler)</i>	
-		-	
-		-	
<b>64 - Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
		-	
Autres charges de personnel		-	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 - Charges financières</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>I. Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

*(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.*

➤ **Précisez par une annexe les co-financements déjà acquis.**